

# L'ORÉAL

>

>

>



FR EN

**Clichy, le 11 février 2014**

# L'ORÉAL

Paris et Vevey, le 11 février 2014 - Réunis le 10 février 2014, les Conseils d'Administration de Nestlé et de L'Oréal ont respectivement approuvé, à l'unanimité des votants, un projet d'opération stratégique pour les deux entreprises consistant en un rachat par L'Oréal de 48,5 millions de ses propres actions (soit 8% de

son capital) à Nestlé, ce rachat étant financé :

- Pour partie par la cession par L'Oréal à Nestlé de sa participation de 50% dans le laboratoire pharmaceutique suisse de dermatologie Galderma (détenu à parité par L'Oréal et Nestlé) pour un montant de 3,1 milliards d'euros de valeur d'entreprise (2,6 milliards d'euros de valeur des fonds propres), rémunérée par Nestlé en actions L'Oréal (soit 21,2 millions d'actions)
- Pour le solde en numéraire à hauteur de 27,3 millions d'actions L'Oréal détenues par Nestlé pour un montant de 3,4 milliards d'euros

Le prix unitaire de l'action L'Oréal retenu pour cette opération est celui de la moyenne des cours de clôture entre le lundi 11 novembre 2013 et le lundi 10 février 2014, soit 124,48 euros.

Toutes les actions rachetées par L'Oréal seront annulées et à l'issue de cette opération, la participation de Nestlé au capital de L'Oréal sera réduite de 29,4% à 23,29%, celle de la famille Bettencourt Meyers passant de 30,6% à 33,31% du capital. Afin de refléter l'évolution de la participation de Nestlé dans la gouvernance de L'Oréal, le nombre de représentants de Nestlé au Conseil d'Administration de L'Oréal sera ajusté de 3 à 2, et les dispositions applicables en matière de plafonnement des participations prévues au pacte d'actionnaires entre Nestlé et la famille Bettencourt Meyers s'appliqueront à ces nouveaux niveaux de détention.

L'opération aura un effet relatif de plus de 5% en année pleine sur le BNPA courant de L'Oréal. Ce rachat sera financé exclusivement avec les disponibilités de L'Oréal et à travers l'émission de billets de trésorerie à court terme et ne nécessitera donc pas de recourir à la cession de titres Sanofi.

Cette opération sera soumise aux procédures de consultation des instances représentatives du personnel au sein de Galderma et de L'Oréal, et sera également subordonnée à l'obtention des autorisations des autorités de la concurrence compétentes. Elle pourrait être réalisée avant la fin du premier semestre 2014.

**M. Peter BRABECK-LETMATHE, Président de Nestlé SA, a déclaré :**

*« Avec l'acquisition envisagée de 50% de Galderma, Nestlé poursuit son développement stratégique dans la direction de Nutrition, Health and Wellness en élargissant ses activités aux soins médicaux de la peau.*

*A cette fin, Nestlé créera un nouveau pôle autour d'une nouvelle entité : Nestlé Skin Health SA. Galderma en sera la base fondatrice et son management en assurera la direction.*

*Galderma, une fois devenue filiale à 100% de Nestlé, aura tous les moyens nécessaires à son développement qui bénéficiera à l'entreprise, à ses salariés et toutes les parties prenantes.*

*A la suite de l'allègement de sa participation dans l'Oréal, Nestlé continuera d'apporter son appui au développement de l'entreprise à laquelle il est associé depuis 40 ans.*

*Dans cet esprit, Nestlé restera de concert avec la famille Bettencourt Meyers et les accords existants tels qu'adaptés à la nouvelle situation continueront à s'appliquer. »*

**M. Jean-Paul AGON, Président Directeur Général de L'Oréal SA, a déclaré :**

*« Cette opération constituera une étape stratégique très positive pour L'Oréal, ses collaborateurs et ses actionnaires.*

*L'Oréal se consacrera entièrement à son activité cosmétique dans le cadre de sa mission « la beauté pour*

*tous », de sa stratégie d'universalisation et de son objectif de conquérir 1 milliard de nouveaux consommateurs.*

*L'Oréal bénéficiera de la participation très significative de la famille fondatrice Bettencourt Meyers qui se trouvera encore renforcée et dont l'engagement envers l'entreprise est à la fois historique et entier.*

*Par ailleurs, Nestlé qui a toujours été un actionnaire loyal et constructif continuera d'apporter son soutien actif.*

*Enfin, tous les actionnaires de L'Oréal bénéficieront de cette opération grâce à la relation du BNPA résultant du rachat et de l'annulation des actions L'Oréal détenues par Nestlé. »*

## **11 février 2014 à 8h00 (heure de Paris)**

Mr. Jean-Paul Agon et Peter Brabeck-Letmathe seront heureux de recevoir la presse au siège de L'Oréal, 41 rue Martre, Clichy

La conférence de presse sera retransmise également sur [www.loreal-finance.com/fr/resultats-annuels](http://www.loreal-finance.com/fr/resultats-annuels)

### **A propos de L'Oréal**

*Depuis plus de 105 ans, L'Oréal est dédié au métier de la beauté. Avec un portefeuille unique de 28 marques internationales, diverses et complémentaires, le Groupe a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires consolidé de 23 milliards d'euros et compte 77 500 collaborateurs dans le monde. Leader mondial de la beauté, L'Oréal est présent dans tous les circuits de distribution : le marché de la grande consommation, les grands magasins, les pharmacies et drugstores, les salons de coiffure, le travel retail et les boutiques de marque.*

*L'Oréal s'appuie sur l'excellence de sa Recherche et Innovation et ses 4 000 chercheurs pour répondre à toutes les aspirations de beauté dans le monde et l'objectif du Groupe de conquérir un milliard de nouveaux consommateurs dans les années à venir. A travers son programme « Sharing beauty with all » L'Oréal a pris des engagements ambitieux en matière de développement durable tout au long de sa chaîne de valeur, à horizon 2020.*

### **A propos de Nestlé**

*Nestlé est le leader mondial de nutrition, santé et bien-être. L'entreprise a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des consommateurs en leur proposant des aliments et boissons plus sains et plus savoureux pour toutes les étapes de la vie et tous les moments de la journée. Avec la création récente de Nestlé Health Science, Nestlé a renforcé sa direction stratégique en se donnant la capacité de développer des solutions nutritionnelles fondées sur la science pour aider à prévenir et traiter différents problèmes de santé.*

*Nestlé, fondée il y a bientôt 150 ans à Vevey, en Suisse, où elle a toujours son siège, emploie 339 000 personnes dans plus de 150 pays et compte 465 usines.*

*Avec un chiffre d'affaires de CHF 92,2 milliards en 2012, Nestlé dispose d'un portefeuille de marques sans pareil, avec plus de 2 000 marques globales et locales. 70% du chiffre d'affaires provient de marques générant plus d'un milliard de francs suisses de ventes.*

### **A propos de Galderma**

*Galderma est une société suisse créée en 1981 spécialisée dans l'offre de solutions médicales innovantes en dermatologie pour chacun tout au long de la vie, et s'engageant pleinement, à travers le monde, auprès des professionnels de santé. La société emploie plus de 5 000 employés dans 31 filiales et dispose d'un réseau mondial d'agents exclusifs. Son portefeuille de produits complet, disponible dans 70 pays, traite des maladies dermatologiques telles que l'acné, la rosacée, l'onychomycose, le psoriasis et les dermatoses cortico-sensibles, les désordres pigmentaires, le cancer de la peau et des solutions médicales pour le vieillissement cutané.*

### **Actionnaires individuels et Autorités de Marché**

M. Jean Régis CAROF

Tél. : 01.47.56.83.02

jean-regis.carof@loreal.com

### **Analystes financiers et Investisseurs Institutionnels**

Mme Françoise LAUVIN

Tél. : 01.47.56.86.82

francoise.lauvin@loreal.com

### **Journalistes**

Mme Clémence FUGAIN

Tél. : 01.47.56.76.71

clemence.fugain@loreal.com

### **Presse**

Robin Tickle

Tel.: +41 21 924 22 00

### **Investisseurs**

Roddy Child-Villiers

Tel.: +41 21 924 36 22

---